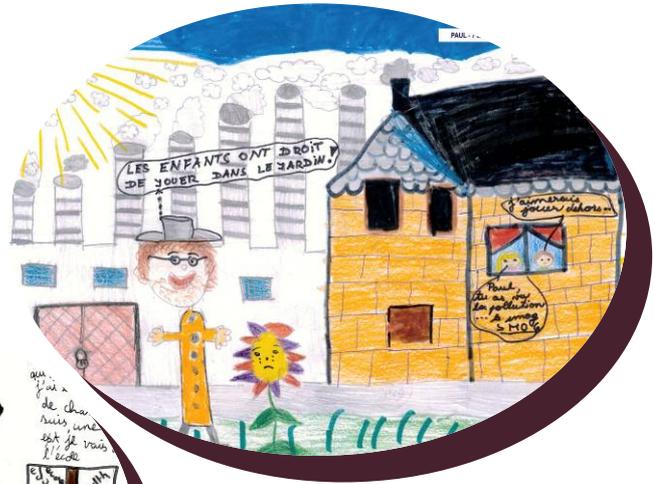




FAMILLES DE FRANCE

RAPPORT MORAL & ORIENTATIONS



2015

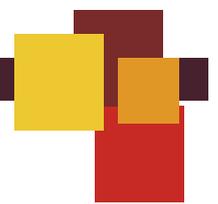


FEDERATION NATIONALE

Familles de France – Fédération nationale
28 place Saint Georges – 75009 Paris

www.familles-de-france.org

Assemblée Générale
Samedi 4 juin 2016



Chers amis,

En tant que Président, il m'appartient de vous présenter le rapport moral de notre fédération nationale pour l'exercice 2015.

Avec l'équipe nationale de notre mouvement, nous faisons tout pour que le projet associatif que nous portons, contribue de façon très pragmatique à aider les familles que nous représentons, tant sur un plan moral que sur un plan matériel.

Nos objectifs associatifs sont animés par les principes que nous portons :

1. Promouvoir la famille qui est une réalité incontournable, indispensable à la société pour assurer le renouvellement des générations
2. Permettre l'épanouissement de l'enfant et son apprentissage de la vie en société
3. Proposer une politique familiale ambitieuse et contemporaine qui doit garantir des prestations équitables procurant à chaque membre de la famille, un niveau de vie décent, et un environnement favorable.

Notre volonté est d'apporter des réponses concrètes adaptées et évolutives aux besoins repérés par les militants familiaux chaque jour sur le terrain, à travers leurs missions et leurs engagements.

L'action associative repose sur la conviction des administrateurs et des militants de l'intérêt qu'il y a à prendre en compte l'ensemble des problématiques des familles et de construire avec elles des réponses cohérentes.

2015 a été une année riche en événements significatifs, économiques, géopolitiques, et humains.

1. DES ELEMENTS SOCIETAUX:

■ **Le Mariage pour tous** a opposé les français en 2013, y compris au sein de notre réseau. Le parlement a tranché et un choix législatif a été fait. Cependant, nous n'avons toujours pas, à l'heure actuelle de garantie que cette situation n'évoluera pas dans un futur proche vers la PMA et la GPA. Comme nous avons pu constater dans d'autres pays où ces pratiques existent, cela se traduit souvent à terme par la commercialisation de l'enfant et la marchandisation du corps de la femme.

Nos adhérents sur ces dossiers souhaitent très majoritairement que nous défendions les enfants contre les conséquences que pourraient avoir ces choix de pratiques que la campagne pour les présidentielles pourrait remettre dans l'actualité

■ **L'installation de salles de shoot** pour se droguer proprement a commencé et la banalisation du Cannabis semble être en en marche. Ces mesures vont à l'encontre de la politique de prévention largement souhaitée par les spécialistes médicaux, et inquiètent les familles. D'autant plus qu'en France depuis 1995, un traitement substitutif pour opiacés a été mis en place. Les succès constatés sont la régression de la délinquance, la diminution des cas d'hépatites et de VIH. Cependant le

manque de formation de beaucoup de médecins, la pratique insuffisamment encadrée, notamment sur le plan psychosociologique, se traduit par le développement d'un marché clandestin. Malgré toutes ces défaillances le plan gouvernemental 2013 – 2017 envisageait l'intensification de la prise en charge en ville.

■ **La laïcité**, valeur noble quand elle est bien utilisée, est agitée comme un moyen de lutter contre l'extrémisme et la radicalisation qui ont tué nos enfants sur notre sol. Elle s'oppose à la culture religieuse de notre pays, stimulant parfois le communautarisme et créant des situations de violence qui heurtent la société et la fragilisent.

■ **L'éducation des enfants**, nos familles ont bien sur un rôle essentiel à jouer pour que notre jeunesse réapprenne les valeurs fondamentales de la République, mais surtout les valeurs familiales. La République reconnaît aujourd'hui que le foyer familial est le principal lieu de l'éducation de l'enfant et de la transmission des valeurs, en lien avec les acteurs de la communauté éducative. Elle sollicite les associations familiales pour aider les familles dans cette démarche par des actions de soutien à la parentalité et l'apprentissage de la citoyenneté.

2. LES PREMIERES CONSEQUENCES SUR LA DEMOGRAPHIE DES DECISIONS GOUVERNEMENTALES EN MATIERE DE POLITIQUE FAMILIALE:

Le ministère a communiqué il y a quelques semaines des résultats financiers meilleurs que prévus pour la Sécurité sociale. Ces résultats s'expliquent par une évolution des recettes et par la maîtrise de certaines dépenses.

Le déficit de la branche Famille aurait baissé et devrait continuer à le faire : 3 Milliards d'euros en 2013, 1,6 Milliards en 2015, les prévisions pour 2016 sont un déficit ramené à 800 Millions. Malgré que nous ne puissions que nous réjouir de la maîtrise des dépenses, nous regrettons que cela se fasse au détriment des familles. Dès la prise des premières mesures, nous avons alerté les pouvoirs publics sur les conséquences de ces politiques.

Les chiffres 2015 de la démographie ont confirmé les pires craintes de Familles de France. Nous ne pouvons que constater la forte baisse de la natalité depuis 20 ans, 1,96 enfant par femme. Malheureusement ce décrochage était tellement prévisible. Grâce à sa politique familiale, la fécondité française restait une des meilleurs en Europe. Ces remises en cause répétées et massives, associées à un contexte économique difficile, ont fini par avoir raison de la confiance des familles qui retardent ou abandonnent la réalisation de leurs projets familiaux.

Les familles doivent consentir de gros sacrifices à cause de l'ampleur des réductions ciblées sur les ménages avec charge d'enfants, via la fiscalité, et les prestations familiales.

3. L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE, PERISCOLAIRE ET LOISIRS OU VACANCES ENFANTS

L'accueil de la petite enfance et les moyens accordés à la conciliation vie familiale-vie professionnelle, demeurent une des priorités du gouvernement. Mais les difficultés économiques des collectivités territoriales freinent le développement de nouveaux projets. Les chiffres de mise en œuvre et d'ouverture sont décevants à la fois sur l'accueil collectif et sur l'accueil individuel, alors que les besoins persistent. Nous constatons aussi quelques fois une mauvaise gestion des places compte tenu de la mésentente de certains de nos élus locaux.

La situation des gestionnaires associatifs d'EAJE, n'est pas elle non plus très favorable, car leurs partenaires locaux réduisent leur contribution, alors que les crédits de la CNAF ne sont pas consommés. Nos inquiétudes se confirment sur le terrain par la création de nombreux établissements privés, ou de MAM (maisons d'assistantes maternelles).

Nous ne remettons pas en cause ce type d'établissement. Mais les premiers correspondent plutôt à une offre pour

des familles plus aisées car leurs financements sont différents, et les seconds représentent des transferts d'une offre particulière plutôt que des créations.

De la même façon, les activités périscolaires dans de nombreuses communes, dans lesquelles des associations familiales sont investies ont tendance à être soumises au système des offres de marché, voir à la délégation de service public.

Au delà de la professionnalisation de la construction des démarches administratives que nécessitent ces procédures c'est aussi toute la question de l'indépendance des associations qui se pose. Sommes-nous encore des militants associatifs ou simplement des prestataires de service soumis au pouvoir des collectivités territoriales.

Le secteur privé lucratif se met lui aussi à prospecter dans ces domaines d'activité.

Le moment viendra bientôt où nous nous demanderons si nous avons encore notre place dans ce système.

4. LES ACTIONS DE PARENTALITE POUR AIDER LES FAMILLES

Les schémas départementaux des services aux familles se mettent en place. Ils devront associer les acteurs de terrain, pour travailler sur les besoins des familles, sur des solutions concrètes pour développer des solutions d'accueil du jeune enfant et des services de soutien à la parentalité.

Ils permettront sous le contrôle du Préfet, avec comme acteurs majeurs la CAF et les UDAF, d'assurer une meilleure répartition des structures d'accueil.

Ces mêmes structures d'accueil sont de plus en plus évoquées pour devenir le lieu d'action de parentalité en coproduction entre les professionnels et les parents.

Les terribles attentats de janvier, puis de novembre, les récents projets avortés en France, confirment la présence d'une menace durable.

Nous avons été sollicités par la Ministre des Familles pour prendre part à la réflexion, contribuer aux débats, rechercher des solutions, dans le champ de la prévention, de l'échange, de l'écoute pour lutter avec les familles. Nous devons aussi étudier les moyens d'accompagner les familles qui s'inquiètent pour leurs enfants, et celles qui sont directement confrontées à des situations de dérives ou de radicalisation.

La GIPA (Garantie contre les impayés de pensions alimentaires) aide les parents séparés confrontés au défaut de paiement de leur pension. Elle comporte plusieurs mesures dont l'attribution d'une allocation de soutien familial (ASF) différentielle, et l'aménagement d'une procédure de paiement direct pour renforcer les capacités de recouvrement à l'égard des débiteurs.

À côté de ce volet réglementaire, un volet « social » a été expérimenté. Il s'agit de proposer des séances d'information collectives « être parents après la séparation ». Elles abordent les aspects psychologiques et juridiques de la séparation. Elles permettent de traiter les questions de communications entre parents, et entre les parents et les enfants. Elles peuvent aussi valoriser les ressources locales, notamment les services de médiation familiale

Expérimenté dans 20 départements et au vu des bons résultats, la CNAF a décidé de déployer sur l'ensemble du territoire cette offre de service. Elle sera effective dans l'ensemble des départements en 2017. Ainsi les associations ayant des services de médiation familiale seront sollicitées pour animer ces séances au côté des CAF et des autres partenaires. Nous vous encourageons vivement à participer à ce dispositif !

C'est une demande forte de la CNAF, Caisse d'allocation familiale de jouer notre rôle de tête de réseau pour inciter les associations locales à rentrer dans ces différents dispositifs

5. LA JEUNESSE

Nous avons évoqué au sein de notre conseil la volonté de nous orienter vers des actions pour la jeunesse. Le Haut Conseil à la Famille, auquel Familles de France participe examine actuellement les aides aux jeunes, et à leurs familles.

Dans la perspective du renouvellement de la COG (convention d'objectif et de gestion) entre l'État et la CNAF nous devons être en capacité de faire des propositions sur ce public souvent oublié des campagnes nationales. C'est pourtant le plus fragile, celui qui fait le lien entre l'enfance et le stade de jeune adulte qui conduit ensuite à la création de la famille.

C'est aussi la cible des recruteurs de tous bords qui tentent d'attirer et de d'emmener cette population fragile vers les extrêmes et la radicalisation.

Nous devons participer à la construction d'un monde qui offre à nos enfants un espace où ils retrouvent, comprennent et acceptent les valeurs qui sont nôtres.

6. LA LOI TRAVAIL

Nous ne nous sommes pas positionnés sur cette loi, laissant aux organisations syndicales leurs prérogatives. Mais avec l'UNAF, nous avons souhaité avoir une expertise sur l'un des volets qui pourrait toucher les familles plus que d'autres : la durée du travail et les congés familiaux.

Inquiet sur la menace que le projet de loi fait peser sur le temps familial, l'UNAF en accord avec les mouvements a alerté les pouvoirs publics.

La flexibilité accrue du temps de travail, risque de rendre plus difficile la conciliation vie familiale/vie professionnelle. La durée du travail, l'aménagement et la répartition des horaires, le repos quotidien, les jours fériés et les congés payés seront en effet désormais soumis à accord d'entreprise. Sont renvoyés également à la négociation, la durée de chaque congé, le nombre de renouvellements, les conditions d'ancienneté pour en bénéficier quand elles existent, les délais de prévenance du salarié et de l'employeur. Autant d'éléments soumis à négociation sans assurance d'un minimum de droits.

Sont visés en particulier : le congé de solidarité familiale nécessaire pour accompagner un proche en fin de vie et le nouveau congé « proche aidant » pourtant inscrit dans la récente loi d'adaptation de la société au vieillissement. La négociation pourrait amener à réduire leur durée sans qu'aucun plancher ne soit fixé. C'est l'ensemble des moyens permettant la conciliation vie familiale/vie professionnelle qui risquent d'être mis à mal.

Le projet de loi a été examiné en commission à l'Assemblée nationale. Un amendement du rapporteur prévoit que des règles minimales pourront être proposées dans la finalisation de la réforme du code du travail afin d'encadrer la négociation collective. Il va dans le sens que nous souhaitons : celui de pouvoir restaurer les droits des salariés dans leur vie de famille.

7. LE LOGEMENT

Le projet de loi « Egalité et Citoyenneté » a pour objectifs entre autre de favoriser l'accès au logement et une meilleure mixité sociale dans le parc de l'habitat social. Ce texte va réformer les règles d'attribution de ces logements, la politique des loyers et le droit au maintien dans le parc HLM. L'obligation de construction de logements sociaux dans les communes carencées sera également renforcée.

Nous devons être attentifs à l'application de certaines dispositions telles que la définition des critères de priorité pour l'attribution d'un logement social, le financement de la mixité par la majoration des loyers de certains logements, ou encore les conséquences pour les familles des modifications des plafonds des surloyers et du droit au maintien dans les lieux.

Nous devons revendiquer notre présence dans la composition des conférences intercommunales du logement, et dans les commissions d'attribution modifiées par le transfert des compétences logement aux EPCI.

8. LES ECHEANCES ELECTORALES : PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES DE 2017

Nous souhaitons que les familles soient au cœur du débat politique à la fois dans les projets sociétaux, et dans les choix budgétaires qui conditionnent la politique de notre pays. Nous ne voulons en aucun cas imposer un parti, une couleur, une opinion. Notre mission consiste à organiser le

débat et permettre l'expression du plus grand nombre.

Nous devons être une force de proposition pour l'ensemble des candidats dont nous attendons qu'ils intègrent dans leur programme une politique familiale renouvelée modernisée au service de toutes les familles.

La branche famille doit retrouver de nouvelles marges financières. Il faut rester vigilant pour éviter que ses recettes ne soient à nouveau ponctionnées, compte tenu des objectifs de réduction du déficit public qui persisteront dans les années à venir. Au-delà, nous devons aussi identifier les évolutions des besoins des familles pour mieux les relayer, et apporter notre contribution aux défis à venir. L'accueil des familles migrantes sur notre sol reste un dossier d'importance, que nous devons traiter avec humanisme, mais aussi pragmatisme.

9. LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le gouvernement a préparé sa feuille de route, dans le cadre de la conférence environnementale. Des propositions, dans le cadre de la transition écologique, y ont été faites.

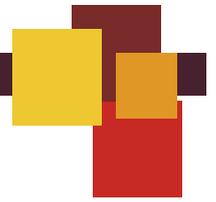
Nous insistons sur l'accompagnement nécessaire, aux changements de comportement des familles pour s'inscrire

dans la transition écologique et énergétique, et sur l'importance du lien entre les familles et les collectivités territoriales. La nouvelle répartition des compétences entre l'État et les régions devra y contribuer à condition qu'une nouvelle gouvernance associant d'avantage les représentants des familles soit mise en œuvre.

10. LA CONSOMMATION

Familles de France est l'un des 15 mouvements consommateurs reconnu par l'état par un agrément. Depuis 3 ans, les subventions de la DGCCRF baissent, d'environ 7% chaque année. Les habitudes des consommateurs changent, la toile devenant un moyen rapide de capter des informations pour régler un litige seul. La fiabilité et l'interprétation des informations recueillies par les internautes ne sont pas toujours satisfaisantes. L'évolution technologique est indéniable. Nous devons nous pencher sur les moyens à mettre en œuvre pour que nous puissions utiliser et faire utiliser ces vecteurs de communication sans perdre de vue que la relation directe apporte en plus chaleur humaine et humanisme et permet de repérer des situations devenant socialement délicates.

Nous avons sollicité l'UNAF et l'INC pour réfléchir ensemble à cette évolution.



De très nombreux dossiers sont en cours, et Familles de France doit orienter son action à la fois pour participer au débat de la politique familiale et de ses orientations à venir au niveau national et au niveau local car les collectivités territoriales ont également un rôle à jouer dans une politique de proximité.

La fédération nationale doit jouer son rôle de tête de réseau pour aider les fédérations et associations locales à s'engager vers des actions familiales répondant au mieux aux besoins des familles.

Elle doit continuer à participer à l'élaboration de la politique familiale de notre pays ou mettre en garde ceux qui la font quand elle n'est pas adaptée aux besoins de nos concitoyens.

Le travail en partenariat avec l'UNAF, les autres mouvements, les institutions et les pouvoirs publics doit se poursuivre.

Pour bien évoluer sur ces axes de travail nous devons nous organiser.

Nos axes de travail :

■ **S'appuyer sur une gouvernance et une équipe de professionnels solides :**

Notre fédération doit pouvoir s'appuyer sur une équipe « politique » qui exprime une vision, des objectifs, et qui propose une stratégie de développement du mouvement, des moyens humains et financiers.

Les administrateurs nationaux doivent être source de proposition, mais aussi ambassadeurs de Familles de France dans notre réseau, nos fédérations départementales, nos associations locales, les institutions locales et les collectivités territoriales.

Les relations avec nos partenaires changent. Dans un avenir proche, nous devons contractualiser chacune d'entre elles dans le cadre de projets très précis. Pour nous adapter à ces méthodes nouvelles le lien entre la gouvernance et l'équipe de nos professionnels sera retravaillé. Nous devons nous organiser pour mener des projets, en réponse aux appels de nos financeurs potentiels. Pour chacun d'entre eux, un groupe pluridisciplinaire permettant un travail transverse réunissant les métiers et compétences doit être composé, permettant élaboration et suivi du projet.

■ **Pour quelles actions :**

Un travail de fond doit être réalisé pour recueillir les besoins des familles en tenant compte des nombreuses particularités de notre réseau.

Le retour sur le passé de notre mouvement montre que la forme utilisée c'est à dire la contestation systématique n'a pas été suffisamment efficace, devons nous avoir la vision d'une société « inclusive » qui rassemble, qui construit ensemble ?

Devons nous avoir une vision plus positive du progrès ?

Nous devons aborder le thème d'une parentalité heureuse et bienveillante et celui d'une famille écologique « active » qui s'épanouit.

Nous ne devons pas oublier la jeunesse à laquelle nous devons offrir la possibilité de se construire un projet de vie.

Pour que notre projet soit celui d'une politique familiale tout au long de la vie, nous aurons à aborder le vieillissement, ou plutôt la prévention du vieillissement par l'activité physique, intellectuelle, la diététique ou encore l'engagement citoyen, mais aussi le respect d'une personne fragilisée entourée et heureuse.

■ **La formation :**

Tout, autour de nous, bouge, évolue progresse. Pour être efficace, nous devons nous tenir au courant de cette évolution sociétale, juridique, technologique.

L'utilisation des nouveaux outils de communication est incontournable : internet, outils collaboratifs, plateformes d'échanges, forums.....

Nous devons apprendre à accéder et à utiliser ces outils couramment.

La formation des militants et des salariés doit être une priorité.

■ **Les réseaux :**

Il sera nécessaire de repérer dans notre réseau des personnes actives désirant moderniser le mouvement sans qu'il perde son identité et, avec elles, construire un dispositif « réseau » pertinent pour développer et mutualiser les énergies. Notre réseau doit aussi s'étendre vers les autres mouvements et l'UNAF. Nous ne sommes pas suffisamment nombreux, pour agir seuls, mais en grand nombre, avec des stratégies d'alliance, nous arriverons à faire connaître notre projet pour les familles.

Construire une nouvelle proposition de politique familiale dans un monde économique qui bouge à toute vitesse, en raison des avancées technologiques et des modèles nouveaux : ce sera notre objectif pour les deux prochaines années.

Nous avons besoin de tout le monde pour y parvenir et notre mouvement compte sur vous.

Patrick CHRETIEN

Président de Familles de France